



# C'était le temps des ayatollahs

Cours de couture au couvent de Roberval, au Lac-Saint-Jean, vers 1906.

Pour sortir le Québec de son marasme, il fallait dire bye-bye à l'Église; 50 ans plus tard, la mission n'est pas terminée.

Un essai de Jean Paré

La Révolution tranquille n'avait pas encore de nom. Mais elle était déjà tout entière dans les cœurs et les esprits, écœurés du profond retard économique, social et intellectuel du pays.

C'était le temps des ayatollahs. Le pouvoir de l'Église s'exerçait partout. Films charcutés, livres interdits — un bon nombre devaient d'ailleurs porter les mentions *imprimatur* et *nihil obstat*, traductions ecclésiastiques de «O.K.». Un coup de fil du cardinal Léger bloquait une entrevue de Simone de Beauvoir à la télévision de Radio-Canada. Jean-Louis Gagnon a raconté comment le cardinal Villeneuve, de Québec, avait fait remercier un rédacteur en chef du *Soleil* parce que sa fille avait épousé un protestant (fils de l'évêque anglican de la ville, faut-il préciser).

Et c'est l'école qui était le premier champ de bataille. Pas d'acte de baptême, pas d'école. Elle avait pour fonction première de protéger l'Église, son contrôle

des esprits et son pouvoir temporel, et de perpétuer un conservatisme réactionnaire dans une province en marge du reste de l'Occident.

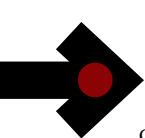
L'état civil se trouvait dans les sacristies; on ne pouvait se marier qu'à l'Église (avec un billet de confession — riez, riez!). On était enterré de même. L'intégrisme nous accompagnait des fonts baptismaux au cercueil.

Les fêtes civiles, les rites familiaux, les relations entre employeurs et employés, l'organisation sociale, les attitudes devant les arts, l'argent, le corps, le bonheur, l'éthique, même le vocabulaire, tout était moulé sur le canon religieux. Et surveillé par l'Église; pas un organisme qui n'ait son aumônier, même une équipe de softball. L'explication du monde était religieuse. Notre histoire, notre existence même, était un «miracle» et supposait par conséquent une mission divine.

Citons Félix Leclerc, qui n'était pourtant pas un mécréant: « On était dociles, fidèles, respectueux. [...] On abusait des superstitions, des saints, de l'enfer et du purgatoire. C'était épouvantable. »

Épouvantable et, pour beaucoup de penseurs, mortel...

Là où un Hubert Aquin voyait une « fatigue culturelle du Canada français », Pierre Vadeboncoeur constatait une « infirmité ». Son essai *La ligne du risque*, publié trois ans après la fondation du Mouvement laïque de langue française (MLF), offre les 50 pages les plus dures et les plus violentes — une violence tranquille — de la littérature québécoise: il dénonce « le règne de la corruption intellectuelle, [...] un conformisme des idées et de l'esprit tel qu'il n'y en a probablement pas d'exemple équivalent dans les sociétés occidentales. [...] D'autre part, une licence à peu près illimitée dans les comportements pratiques et quotidiens. » Pour lui, la



## EN COUVERTURE

culture canadienne-française est « une culture dans une condition mortelle [...] d'un traditionalisme absolument insupportable ». L'unanimité factice de « ce peuple de tout repos » est une impasse culturelle.

Aquin et Vadeboncoeur ne sont pas seuls à exécuter le résultat d'un siècle d'intégrisme. Un auteur pourtant considéré comme écrivain catholique, Jean Le Moyne, écrit que cette culture est « un désastre » et « notre littérature un compte rendu de nos empêchements ».

L'évêque de Montréal, M<sup>gr</sup> Charbonneau, le frère Untel, le père Henri Bradet, directeur de la revue *Maintenant*, sont considérés comme des « pasteurs déviants ». Les autorités religieuses excellent les récalcitrants à Rome, au Rwanda, à Vancouver, en Suisse, pour éviter la contagion.

Pour se faire aujourd'hui une idée de la sorte de théocratie déguisée qu'était le Québec, il faut regarder du côté de la droite religieuse américaine et, par certains aspects, des intégristes musulmans. La Grande Noirceur — qui n'a pas commencé avec le régime Duplessis —, c'était, pour paraphraser Lénine, le 19<sup>e</sup> siècle plus l'électricité.

Exagération ? Légendes ? Prenons quelques exemples à l'école, pilier du système, cœur d'un enseignement que Jean Le Moyne qualifiait « d'expropriation de l'enfant ».

Tout y était axé sur la religion: tout d'abord l'apprentissage par cœur des prières et des cantiques; puis la préparation à la communion, à la confirmation, à la communion solennelle, le mois de Marie, l'avent, le carême, les retraites. Manuel de lecture de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année ? *Ma vie d'enfant de Dieu*. La première histoire apprise était évidemment l'histoire « sainte », continuée par une histoire du Canada qui était celle des martyrs autant que des guerriers. Un peuple élu. Et Dieu maltraite ceux qu'il aime. Ma première journée de classe m'a bien déçu. Je savais déjà lire, mais j'avais soif d'apprendre, de devenir grand. Or, cette journée, je l'ai passée à genoux, à déglutir des hosties sans y toucher des dents, sorte de crime de lèse-Jésus. L'ayatollah Khomeiny a bien amusé l'Occident avec des prescriptions qui ne sont pas plus ridicules.

Et l'arithmétique ! Les enseignants d'aujourd'hui n'imaginent pas les sornettes qu'ils auraient dû se farcir. On faisait additionner ou multiplier hosties, médailles, ciboires, jours de jeûne et ailes d'anges, ou calculer le prix des cierges et des chapelets, excellente préparation

### **La Grande Noirceur — qui n'a pas commencé avec Duplessis —, c'était, pour paraphraser Lénine, le 19<sup>e</sup> siècle plus l'électricité.**

au commerce. « Si deux scouts mettent quatre heures à orner et préparer l'autel, combien de temps mettront quatre scouts ? » Authentique. Ou en français: « Conjuguez à tous les temps de l'indicatif: *J'obéis comme un esclave nègre*. » Tout aussi authentique.

Et dès la 3<sup>e</sup> année: « Qui peut nous dire qu'un livre a vraiment Dieu pour auteur ? » L'Union des écrivains ? Non. « L'Église catholique », *of course*.

Tout cela est rigoureusement vérifiable: la Bibliothèque nationale conserve (religieusement ?) ces monuments de bêtise, publiés par des communautés de

frères ou de religieuses, dûment approuvés par le Comité catholique du département de l'Instruction publique, comité formé, jusqu'à la création du ministère de l'Éducation, des seuls évêques.

Toute l'iconographie des classes était religieuse: saints, martyrs, conversions, allégories, roses flétries sur le chemin du péché, misérabilisme, récits morbides, persécutions, mortifications, pénitences, mort, enfer...

L'enseignement « élémentaire » était assuré par un effectif en hidjab, voire en tchador: une bonne partie des 50 000 religieuses que comptait le Québec ensei-

gnaient en effet à l'école élémentaire et au secondaire féminin. Au secondaire des garçons et au collège, on trouvait un certain nombre de laïcs, mais dirigés par des communautés de frères et de pères enseignants. Notons la rigoureuse séparation des sexes.

Le botaniste et écologiste Pierre Dansereau décrit le collège Sainte-Marie comme « un ghetto infernal ». Pierre Vadeboncoeur, qui avait étudié, lui, à Brébeuf, parlait dans une entrevue à *L'actualité* « d'un enseignement ignoble, [...] d'un contrôle omniprésent de la pensée ». Les universités, dotées de « chartes pontificales », dirigées par des « monseigneurs », portaient une grande attention à la religion des enseignants dans les facultés de lettres, de philosophie, de sciences sociales. Le protestant Philippe Garigue, plutôt

intégriste, doit se convertir au catholicisme pour devenir doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal ! Dans les *Insolences*, le frère Untel avait stigmatisé « l'échec de notre système d'enseignement, [...] l'impasse de la pensée canadienne-française, [...] la crise de la religion ». Beau triplé, qui réunissait l'effet et la cause.

Au surplus, le Québec français était « scandaleusement sous-scolarisé », selon l'expression de Lise Bissonnette (*Le Maclean*, 1974), alors chroniqueuse de l'éducation au *Devoir*. La moitié des enfants ne dépassaient pas la 7<sup>e</sup> année. Il fallait mettre les enfants dans les écoles, bien sûr, mais surtout pas dans ces écoles-là ! La lutte contre la pauvreté intellectuelle autant que matérielle du Québec — morale aussi, si l'on en juge

par les mœurs politiques du temps — passait nécessairement et d'abord par une réforme de l'éducation. Il fallait une remise à plat, un départ à neuf. Il fallait « sortir l'Église », comme on « sort » un parti qui a démerité.

Les structures confessionnelles avaient aussi été la cause principale de l'incapacité de la société canadienne-française d'intégrer les immigrants. Ils devaient accepter, quelles que fussent leurs convictions, le menu et le climat religieux intégriste des écoles françaises. Ils choisissaient, bien sûr, l'école protestante, et par conséquent l'anglais.

Au début des années 1960, un des postes les plus prestigieux dans les journaux était celui de chroniqueur de l'éducation. C'est là, sentait-on, que devait, qu'allait, commencer le grand ménage. Et pour notre génération, la réforme de l'éducation était impossible sans la laïcité, c'est-à-dire sans un régime philosophique respectueux de la liberté des gens.

Le moment semblait propice : Duplessis était mort ; son successeur, Paul Sauvé, avait commencé à confier plus de responsabilités au ministère de la Jeunesse ; un parti réformiste prenait le pouvoir, qui mettait la réforme scolaire au premier rang de son programme de développement économique. L'Église elle-même était tiraillée entre ultramontains et « sociaux ». Un vent de changement soufflait, l'opinion semblait mûre.

Il ne fallait donc pas s'étonner qu'une douzaine de personnes, issues des revues *Liberté* et *Cité libre*, de la radio et de la télévision, de l'enseignement même, réclament la laïcisation des institutions publiques, et d'abord de l'école. Nos jeunes enfants allaient bientôt s'y trouver, ou même s'y trouvaient déjà. Avec un peu de chance, ils bénéficieraient non seulement d'un autre modèle d'école, d'une école de liberté, mais d'une meilleure école. Avec les brassages d'idées de la télévision, avec un nouveau gouvernement, dans cinq ans, à leur entrée en 1<sup>re</sup> année, l'affaire serait *in ze pocket* ! Que nous étions naïfs ! Cinquante ans plus tard, elle ne l'est pas vraiment.

Les protestants du Québec nous semblaient avoir une bonne longueur d'avance. La religion, professions-nous, est une affaire personnelle qui n'est pas l'affaire de l'État. Pour nous, pour moi, qui avions lu avec passion (et parfois en cachette) les classiques de la liberté, Montesquieu, Montaigne, Hugo, et, sur l'éducation, Condorcet surtout, le modèle de la laïcité était le modèle français et non pas cette pseudo-laïcité dite

STUDIO ROGERS



**À l'école, tout était axé sur la religion, de l'apprentissage par cœur des prières à la préparation à la communion.**

«ouverte», laïcité molle, que nous ont proposée la commission Proulx et le rapport Bouchard-Taylor.

L'Église ne voulait rien savoir, même après des négociations entre Paul VI en personne et le ministre. À la suite d'une bataille pénible, nous aurions finalement un ministère de l'Éducation, mais un ministère émasculé, encore soumis aux diktats de comités catholique et protestant, le premier chargé de protéger l'orthodoxie, le second de voir à ce qu'elle ne contamine pas l'école anglaise.

De guerre lasse, le Mouvement laïque proposa, en 1964, d'ajouter un secteur neutre aux secteurs catholique et protestant. Les parents auraient le choix. Pas question ! Pas de concurrence : l'Église devinait que la demande allait développer ce nouveau secteur, en qualité comme en quantité, de façon vertigineuse, tout comme se développe aujourd'hui le secteur privé devant les carences de l'école publique. D'ailleurs, la hiérarchie ne reconnaissait pas l'existence de laïcs ou de « neutres » : elle ne parlait que de « dissidents », mettant ainsi les non-croyants et non-pratiquants hors de la société « normale ».

Une quinzaine d'années plus tard, une circonstancielle Association québécoise pour l'application du droit à l'exemption de l'enseignement religieux (AQADER) proposa plutôt que les parents qui le désiraient puissent faire exempter leurs enfants des cours de religion. C'était la formule « corridor » : pour se défendre

contre les « neutres », rien de mieux que d'en faire des parias.

Cinquante ans plus tard, les églises ont imposé. Le tiers de la population est non croyante. Les sondages en mesurement de 18 % à 30 % selon les régions. (En mars 2008, à la Commission permanente de l'éducation, M. Jacques Racine, président du Comité sur les affaires religieuses, pouvait apprendre aux députés que « le deuxième groupe le plus important après les catholiques, maintenant, au Québec, c'est les gens sans religion. Dès 2001, ils étaient 400 000, donc plus que tous les protestants ensemble. ») Et pourtant, 36 ans après la fondation du premier Mouvement laïque de langue française, l'école n'est pas laïque : l'étude du « phénomène religieux » a remplacé les cours de religion, à la suite des recommandations, en 1997, d'une commission d'études commandée par la ministre de l'Éduca-

tion, M<sup>me</sup> Pauline Marois, et dirigée par Jean-Pierre Proulx, de l'Université de Montréal, qui semble n'avoir pas eu une idée plus nette que la commission Bouchard-Taylor de ce qu'est la laïcité de l'État. On initie donc les enfants aux « grandes religions » — catholicisme, protestantisme, islam, bouddhisme, etc. Mais il n'y a guère de place pour la non-croyance. L'école perd une religion, il y en entre quinze. Plus que l'animisme, le lamaïsme, les sectes, la métempsycose, la non-croyance reste une anomalie, comme le syndrome de Down ou la paralysie cérébrale ! On se contentera d'être politiquement correct envers les handicapés. Faudra-t-il faire de l'athéisme une religion ? Le « phénomène religieux » a sa place dans la formation, mais que ce soit dans les cours d'histoire, de philosophie ou de littérature.

Selon ses inventeurs, ce programme serait un outil d'intégration. L'État a bien d'autres moyens d'assurer l'intégration des diverses minorités, et au premier rang une vraie laïcité. La société canadienne-française est incapable de concevoir ce qu'est la laïcité tellement deux siècles de contrôle religieux se sont solidement sédimentés — première étape de la fossilisation. Elle a inventé la laïcité « lite ».

Le Mouvement laïque a été un des acteurs, des nombreux acteurs, de ce nouveau départ. Il n'a duré que quelques années : les enfants grandissent, leurs parents vieillissent, les tâches les accaparent. La désaffection religieuse était depuis longtemps en cours, depuis les années 1930. La débâcle du système était commencée. Le ministère de l'Éducation serait né quand même. La laïcisation *de facto* se serait peut-être faite. Mais on peut penser que le rôle de ce mouvement a été important, un rôle d'éveilleur et de définisseur. Laissons le dernier mot à Pierre Vadeboncoeur : « Un des effets du MLF est de nous régénérer politiquement. »

**Du MLF au MLQ**

Le Mouvement laïque de langue française (MLF) est fondé en 1961 par un groupe d'intellectuels de Montréal, entre autres Jacques Godbout, Jacques Mackay, Marcel Rioux, Pierre Lebœuf, Robert Élie, Camille Laurin, Maurice Blain et Judith Jasmin. Il réclame la création d'écoles non confessionnelles, l'institution du mariage civil, la suppression du serment religieux obligatoire prêté devant les tribunaux, etc. En 1962, il présente un mémoire à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement (commission Parent) et demande la nationalisation des collèges classiques. Le Mouvement laïque de langue française périlite et cesse ses activités en 1969. Puis, en 1976, des parents se regroupent et fondent l'Association québécoise pour l'application du droit à l'exemption de l'enseignement religieux (AQADER), qui deviendra en 1981 le Mouvement laïque québécois (MLQ). Celui-ci est toujours actif. R.C.